



Nous, Alexandre Renard,

*par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique
Evêque de Versailles*

En la date du 16 Juillet 1955, je déclare érigée à
Vaux sur Oise la Pieuse Union de Notre Dame de la Nativité et
en approuver ses Statuts.



Renard
WR